



APPEL À MOBILISATION, EAU POTABLE, ENVIRONNEMENT

# Notre territoire change, participez aux consultations !

L'évolution des villes et des territoires nécessite des choix en matière d'aménagement et de planification pour lesquels leurs usagers sont invités à s'exprimer. Trois concertations en cours, de l'eau du robinet aux zones à faibles émissions en passant par la voie dédiée sur le périphérique, vont contribuer à dessiner votre environnement demain. Exprimez-vous !

Publié le 03 mai 2023

Pour les Franciliens, trois importantes études d'opinion concernent aujourd'hui des sujets liés à l'environnement et à l'écologie : l'impact des activités humaines sur le milieu naturel est de plus en plus préoccupant, et ce type de préoccupation est de plus en plus présent dans les débats publics, tout comme celui des transports et de la mobilité.

Les consultations permettent aux citoyens de contribuer à la prise de décisions susceptibles d'impacter leur vie quotidienne. Via cette démarche, ils peuvent contribuer à la mise en place de politiques et de projets qui répondent à leurs besoins. Des enquêtes ont ainsi été initiées en France, notamment en Ile-de-France, sur divers sujets afin de mieux connaître les avis des usagers en matière de projet d'amélioration de la qualité de l'eau et concernant la mobilité.

## “Quelle eau du robinet aujourd'hui, demain, au quotidien ?”

C'est à [cette question](#) que peuvent répondre les Françaises et les Français durant les trois mois de débat public organisé par la [Commission nationale du débat public \(CNDP\)](#) jusqu'au **20 juillet 2023**.

L'objectif de cette consultation est de permettre aux citoyens de réfléchir de manière collective sur les enjeux liés à l'eau potable dans les années à venir. Il s'agit notamment d'échanger sur les projets de traitement de l'eau dans la région, notamment du fait des inquiétudes vis-à-vis des pollutions affectant l'eau du robinet.

## Consultation sur le projet de voie dédiée au covoiturage, aux transports collectifs et aux taxis sur le Boulevard périphérique (Terminée !)

**Jusqu'au 28 mai 2023**, les Franciliennes et Franciliens, ainsi que les usagers et riverains du périphérique, sont

invités à donner leur avis sur les modalités de [mise en œuvre du projet](#) de voie dédiée : les plages horaires d'activation du dispositif, en semaine et pendant les week-ends ; les catégories d'utilisateurs ayant droit d'emprunter la voie réservée ; la limitation de vitesse sur le boulevard périphérique lorsque la voie dédiée est activée ; les mesures d'accompagnement permettant de faciliter la pratique du covoiturage.

Informez-vous sur le projet proposé et ses modalités de mise en œuvre aujourd'hui soumis au débat via [la rubrique « Projet » du site](#), et en consultant en particulier [le film de présentation](#) et les documents d'information (projet de décision, plaquette de synthèse, dossier d'information...). Vous pouvez également visionner en différé la réunion publique de lancement du 17 avril ou encore assister aux webinaires thématiques les 10 mai et 23 mai. Vous pouvez faire part de [votre opinion](#) et poser vos questions sur le sujet pendant toute la durée de la concertation, soit jusqu'au 28 mai (23h59) 2023.

## Consultation sur les zones à faibles émissions mobilité (Terminée !)

Les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) sont un dispositif soutenu par l'État, destiné à faire baisser les émissions de polluants notamment dans les grandes agglomérations, pour améliorer la qualité de l'air. En France, la ZFE-m repose sur le système de vignettes Crit'Air. La mission d'information sur l'acceptabilité des ZFE-m, constituée au sein de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, lance une consultation en ligne sur le dispositif des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m).

Alors que les ZFE-m vont concerner plusieurs dizaines d'agglomérations en France dans les prochaines années, les restrictions de circulation applicables aux véhicules les plus polluants sont, bien souvent, peu connues, incomprises voire peu respectées.

Le dépôt d'avis est possible sur le site du [Sénat](#) jusqu'au 14 mai 2023.

## Liens des consultations :

Eau potable : <https://participer-debat-eau-idf.cndp.fr>

Projet de voie dédiée sur le Boulevard périphérique : <https://www.peripherique-voie-dediee.paris/>

ZFE-m : <https://senat.limequery.org/721983?lang=fr>



**Bâtiment Askia**  
11 avenue Henri Farman  
BP748  
94 398 Orly aérogare  
Cedex  
☎ 01 78 18 22 22